

Le 25 mai 2020

Madame, Monsieur,

J'ai pris connaissance de la consultation publique relative au déploiement des systèmes intelligents de mesure en région bruxelloise et des documents faisant l'objet de la consultation.

Je rejoins, dans sa demande, l'initiative citoyenne Ondes.Brussels qui représente parfaitement ma position à propos des systèmes intelligents de mesure :

La lecture de ces documents nous incite à vous demander de tenir compte des remarques et demandes suivantes dans la version finale de votre avis.

1) Nous plaidons pour un **recours systématique aux communications par réseaux filaires** (non CPL) à chaque noeud du transit/exploitation des données (compteurs, afficheurs déportés, concentrateurs, GRD), partout où cela est techniquement possible.

2) Nous demandons l'**application du principe ALARA** (As Low As Reasonably Achievable). Concrètement, il s'agit notamment de :

- mieux caractériser les émissions électromagnétiques à chaque nœud du transit/exploitation des données,
- supprimer ces émissions quand elles ne sont pas strictement nécessaires,
- dans les configurations où de telles émissions sont incontournables pour la transmission des données, minimiser leur taux de répétition et leur intensité (en valeurs moyennes ET en valeurs crêtes) dès le stade de la conception du matériel,
- dans le cas de systèmes CPL (courant porteur en ligne), installer des filtres à l'entrée des installations électriques, en aval du compteur, pour garantir que les perturbations ne se propagent pas sur le circuit électrique domestique.

3) Nous demandons que le **libre choix** soit offert à l'utilisateur d'opter pour un compteur qui ne l'expose pas à un surcroît de pollution électromagnétique, tout en lui laissant le choix d'accéder aux fonctionnalités d'un compteur communicant s'il le souhaite. Ce choix doit être garanti à tout moment (notamment en cas de déménagement) et à un moindre surcoût. La procédure proposée à l'utilisateur pour exprimer son choix doit être simple.

Notez que le libre choix de l'utilisateur pourrait être garanti en généralisant l'installation d'un modèle de compteur pensé et conçu en ce sens. Il pourrait s'agir d'un compteur électronique avec modules de communication (4G, WiFi, ...) physiquement débranchables ET équipé de ports de connexion LAN pour les communications destinées au GRD et celles destinées à l'afficheur déporté.

Pour espérer obtenir l'adhésion de la population au déploiement de systèmes intelligents de mesure, de recueil et de transmission des données, il est nécessaire que les pouvoirs publics inscrivent leur déploiement dans le cadre d'une réflexion globale, prenant en compte les multiples enjeux, sanitaires, sécuritaires, énergétiques, environnementaux, sociétaux, ...

Nous pensons qu'il est indispensable d'accorder une attention toute particulière à ces questions dès le stade de la conception du matériel et la sélection des modes de communication.

Nous espérons donc de votre part un avis final qui soit à la hauteur des multiples enjeux, et en particulier de l'enjeu sanitaire qui concerne au plus près toute la population bruxelloise.

Bien cordialement,

Véronique ANDRE